

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

TENUE DE LA 70ÈME RÉUNION DU COMITÉ DES MINISTRES



N° 540
du 21 octobre 2022

S M M A I R E

- Tenue de la 70ème réunion du Comité des Ministres 3
- Tenue de la 70ème réunion du Comité des Ministres (suite). 4
- Discours de bienvenue de Monsieur Doudou KA, Ministre des transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal 5
- Discours de bienvenue de Monsieur Doudou KA, Ministre des transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal (suite) 6
- Discours de Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des transports de la République du Niger,Président du Comité des Ministres 7
- Discours de Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des transports de la République du Niger,Président du Comité des Ministres (suite) 8

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

ACTUALITE

Tenue de la 70ème réunion du Comité des Ministres

La 70ème Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA (Session extraordinaire), s'est tenue le 17 octobre 2022 au siège de l'Agence à Dakar. La réunion qui s'est déroulée en présentiel a été consacrée à la grève des contrôleurs aériens qui s'est déroulée du 23 au 25 septembre dernier. Retour sur les principales conclusions de cette importante session

Le communiqué final

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), Organe suprême de l'Agence, s'est réuni ce jour 17 octobre 2022 à Dakar en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur OUMAROU MALAM ALMA, Ministre des Transports de la République du Niger, Président dudit Comité.

L'ordre du jour de ladite session a porté sur l'analyse de la situation suite aux mouvements de grève de contrôleurs de la circulation aérienne ayant impacté du 23 au 25 septembre 2022 les services de navigation aérienne que rend l'Agence dans les espaces aériens qui lui sont confiés, ainsi que sur l'examen du résultat des discussions menées fin août par la direction générale avec les représentants des syndicats,

comme demandé par les résolutions CM69 01 et 02 du Comité des Ministres extraordinaire du 22 août 2022.

En condamnant les actes posés par certains contrôleurs aériens lors de la grève du 23 au 25 septembre qui ont impacté les Etats-membres et en demandant la levée des nouveaux préavis de grève, les Ministres ont pris un ensemble de résolutions visant à garantir la continuité du service public de la navigation aérienne dans les espaces confiés à l'ASECNA, tout en fixant des orientations pour une prise en compte ou un examen de façon organisée, dans le cadre du dialogue social, des préoccupations exprimées par les différentes catégories de personnel qui concourent à la mission de service public confiée à l'Agence.



Le Comité des Ministres a ainsi pris des résolutions, d'une part pour mieux garantir la continuité des services fournis par l'Agence, d'autre part pour renforcer le dialogue social communautaire et préciser les modalités d'examen des doléances transmises par les travailleurs dans ce cadre.

Le Comité des Ministres a décidé du report du nouveau système de rémunération, en préconisant la mise en œuvre des mesures prioritaires du contrat d'entreprise et en demandant au Directeur général et au Conseil d'Administration de lui présenter une évaluation du nouveau système de rémunération et du Statut unique du personnel en vue d'ajustements éventuels.

Il a chargé le Conseil d'Administration et la Direction générale de mettre en œuvre les onze (11) points de revendication ayant fait l'objet d'un accord lors des discussions du mois d'août dernier, et, s'agissant des huit (8) points de revendication n'ayant pas fait l'objet d'un accord, il a demandé au Directeur général de les mettre à l'ordre du jour de l'organe

communautaire de concertation et de négociation (OCCN), élargi aux syndicats de contrôleurs de la circulation aérienne. Il a été créé un Comité de suivi constitué du Président du Comité des Ministres et des Ministres du Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire et Sénégal.

Le Comité des Ministres s'est prononcé en faveur de la création, si les conditions financières le permettent, d'une Indemnité de Sécurité du Service Public (ISSP) en faveur de l'ensemble du personnel en service aux activités communautaires de l'Agence, dont les modalités seront examinées préalablement par le Conseil d'Administration sur la base d'une étude de faisabilité de la Direction générale.

Les Ministres espèrent que ce dispositif permettra d'assurer le bon accomplissement de la mission commune de l'ASECNA de sécurité de la navigation aérienne et de garantir aux usagers des espaces aériens dont elle assure la gestion, les services attendus d'elle pour un ciel uni et sûr.



Discours de bienvenue de Monsieur Doudou KA, Ministre des transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal



Monsieur le Président du Comité des Ministres ;

Chers collègues Ministres et Représentants des Etats membres de l'ASECNA ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA ;

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA ;

Mesdames et Messieurs les Administrateurs ;

Mesdames, Messieurs, les membres du Comité de Direction ;

Chers participants en vos titres, rangs et qualités ;

Je voudrais tout d'abord au nom du Premier Ministre Amadou BA empêché, vous transmettre de sa part les mots de bienvenue de son Excellence Macky SALL, Président de la République, qui souhaite plein succès à nos travaux et, à nos hôtes, un agréable séjour en terre sénégalaise.

Puisqu'il m'a fait l'honneur de prononcer ce discours inaugural, permettez-moi avant tout de rendre un hommage bien mérité à mon prédécesseur, le Ministre Alioune SARR, pour l'excellent travail qu'il a effectué à vos côtés pour le rayonnement de notre institution.

En vérité, c'est toujours avec un plaisir renouvelé que notre pays accueille à Dakar les différentes réunions des Instances Statutaires de l'ASECNA.

Je me fais le devoir, en conséquence, à l'ouverture de cette

70ème Réunion extraordinaire du Comité des Ministres de l'ASECNA qui se tient aujourd'hui au siège de l'institution, de vous renouveler l'engagement du Sénégal à soutenir et à accompagner cet instrument essentiel de coopération qu'est l'ASECNA.

Et le Sénégal s'est toujours montré disponible chaque fois que notre instrument commun de coopération et d'intégration sous régionale traverse des moments difficiles.

La dernière crise, tout à fait inattendue, que nous avons récemment connue, avec la grève des contrôleurs aériens de l'ASECNA, en est une parfaite illustration.

Le secteur des transports aériens connaît depuis un certain temps, en dépit des différentes crises qui ont secoué le monde de l'aviation civile ces deux dernières années, un regain de vitalité salubre pour nos pays respectifs.

Au Sénégal, par exemple, on aura atteint et même dépassé les statistiques de 2019 d'ici la fin de l'année, au vu de l'évolution actuelle du trafic national.

Ce sont là des avancées et des acquis qu'il nous faudra maintenir à tout prix.

C'est pourquoi je salue la pertinence de la convocation de cette rencontre extraordinaire à l'effet d'examiner les voies et moyens d'éviter les perturbations que nous avons récemment connues.

Discours de bienvenue de Monsieur Doudou KA, Ministre des transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal (suite)

La crise que traverse l'ASECNA dont le point d'achoppement a été la grève du 23 au 25 septembre, occasionnant de graves perturbations dans la fourniture des services de navigation aérienne rendus par l'Agence dans les Etats membres, est une alerte qui méritait bien qu'on s'y attarde tant soi peu, ne serait-ce que pour en saisir les contours et les voies de remédiation possibles.

En tout état de cause, les Etats membres de l'ASECNA ont délégué une partie de leur souveraineté nationale à cet organisme international qui doit, à son tour, garantir en toutes circonstances une parfaite continuité de service.

Il nous paraît urgent que toutes les dispositions soient prises au niveau de l'Agence afin de garantir une parfaite continuité du trafic aérien dans les espaces supérieurs dédiés au trafic international, en l'occurrence dans la FIR océanique ainsi que dans les espaces nationaux aériens.

C'est pourquoi le Sénégal accorde la plus grande attention aux conclusions de cette réunion extraordinaire du Comité des Ministres qui je l'espère, contribuera à apaiser le climat social dans le respect du droit international et des libertés fondamentales telles que garanties par les Traités et Conventions internationaux ratifiés par nos différents Etats.

La grève des contrôleurs aériens est une opportunité pour mener la réflexion sur l'importance stratégique de la gestion de nos espaces aériens et nous devons prendre des décisions courageuses pour garantir la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace ASECNA.

La sécurité de la navigation aérienne a toujours été la toute première priorité de l'ASECNA. Et il est du devoir des Etats, signataires de la Convention de Chicago, de fournir des services de qualité dans nos espaces aériens au profit de l'aviation civile internationale.

C'est pourquoi Mesdames et Messieurs les Ministres, je souhaite que nous puissions consacrer cette journée à des échanges approfondis sur les missions et le devenir de l'ASECNA et surtout sur le statut de son personnel, dans un environnement où le transport aérien est devenu l'un des principaux vecteurs de l'économie mondiale. Nos Chefs d'Etats, au sein de l'Union africaine, ont compris l'importance stratégique de ce secteur pour le développement économique du continent avec le lancement du Marché unique du transport Aérien en Afrique (MUTAA), avec en perspective, l'ASECNA comme l'un des acteurs clé de sa mise en œuvre.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

J'en appelle à votre haute contribution et à votre engagement afin de préserver la bonne image que notre institution supranationale a toujours eu dans le monde de l'aéronautique.

La responsabilité du Comité des Ministres est précisément de prendre les mesures idoines pour garantir une parfaite continuité de service, tout en instaurant des ponts et des passerelles pour un dialogue permanent et constructif avec le personnel.

Je reste convaincu que les discussions que nous aurons tout à l'heure seront fructueuses au vu de l'engagement des Etats membres à toujours maintenir haut le flambeau de l'ASECNA, un modèle de coopération inter-états vieux de plus d'un demi-siècle.

Tout en souhaitant une fois de plus un agréable séjour au pays de la Téranga, je souhaite que nos travaux aboutissent à des conclusions qui soient à la hauteur des attentes de nos Etats respectifs.

Merci de votre aimable attention

Discours de Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres



Monsieur le Ministre des transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal ;

Messieurs les Ministres des Etats membres de L'ASECNA ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ASECNA ;

Mesdames et Messieurs les Administrateurs ;

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA ;

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de mes collègues Ministres des pays membres de l'ASECNA, d'exprimer notre profonde reconnaissance à son Excellence Macky SALL, Président de la République, au Gouvernement et au peuple sénégalais pour l'accueil particulièrement chaleureux réservé aux participants de cette session extraordinaire de notre Comité.

Je voudrais féliciter chaleureusement, au nom de tous les Ministres, notre homologue Monsieur Doudou KA, pour sa nomination au poste de Ministre des Transports aériens et du développement des infrastructures aéroportuaires du Sénégal. Nous vous adressons à vous Monsieur le Ministre ainsi qu'à la Direction Générale de l'ASECNA tous nos remerciements pour les dispositions prises pour la parfaite organisation de cette réunion.

Chers collègues Ministres,

Après notre dernière session extraordinaire tenue par visioconférence le 22 août, il était impérieux que nous nous retrouvions à l'occasion de cette session extraordinaire en présentiel cette fois pour discuter d'un sujet d'importance capitale qui interpelle l'ASECNA et ses Etats membres. Il s'agit de la grève lancée du 23 au 25 septembre 2022 par une partie des contrôleurs aériens de l'Agence.

N'eussent été les mesures prises par les Etats et le réaménagement technique opéré par l'ASECNA à travers des plans de contingence, cette grève aurait pu fortement perturber le trafic aérien dans notre espace commun et compromettre la sécurité des aéronefs. C'est une situation inédite dans l'histoire récente de l'ASECNA et les plus Hautes Autorités des Etats se sont impliquées dans la résolution de la crise.

En tant que premiers responsables du secteur de l'aviation civile de nos pays respectifs, cette grève constitue une préoccupation majeure et il est de la responsabilité de notre Comité de discuter de manière approfondie sur les différentes implications de cette crise.

Discours de Monsieur Oumarou Malam Alma, Ministre des transports de la République du Niger, Président du Comité des Ministres

Chers collègues Ministres,

La grève du mois de septembre relève d'une question existentielle pour l'ASECNA.

En effet, les perturbations intervenues étaient de nature à compromettre dangereusement la sécurité dans notre espace aérien, voir dans la région.

Cette grève est intervenue dans un contexte où nos Etats déploient d'importants efforts pour moderniser le secteur de l'aviation civile et que l'ASECNA se positionne comme le fournisseur de services de navigation aérienne du futur à l'échelle du continent africain.

C'est pourquoi, j'ose espérer que la sérénité sera retrouvée sur le plan social afin de permettre à l'ASECNA de continuer à assurer fort utilement, sa mission de sécurité de la navigation aérienne au bénéfice de la communauté aéronautique internationale, régionale, de nos Etats respectifs et bien sûr des usagers.

En effet, cette mission suppose la sérénité, une gestion adéquate des conflits professionnels et un engagement responsable de tous pour que l'ASECNA, notre outil communautaire, puisse continuer à accomplir dans les meilleures conditions possibles la mission de service publique confiée par les Etats.

Chers collègues Ministres,

Les défis, comme vous le constatez, sont énormes pour une journée de travail et les points inscrits à notre agenda sont d'une importance capitale pour nos Etats respectifs et pour l'ASECNA.

Mais je ne doute pas un seul instant de notre engagement commun à examiner avec la plus grande rigueur les points inscrits à l'Agenda de cette session extraordinaire du Comité des Ministres.

Je vous exhorte par conséquent à examiner avec la plus grande attention les questions soumises à notre attention, liées je le rappelle à la grève lancée du 23 au 25 septembre 2022 par une partie des contrôleurs aériens de l'Agence.

Nos délibérations doivent être guidées par un seul souci : celui de faire de l'ASECNA un pôle d'excellence qui accomplit à la satisfaction de la communauté aéronautique internationale, régionale, celle de ses Etats membres et des usagers, les missions qui lui sont assignées.

C'est sur cette note d'espoir que je souhaite plein succès à nos travaux de la 70ème Session extraordinaire de la réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA.

Je vous remercie de votre aimable attention





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 rue La Boétie – 75 008 Paris

Tel : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, University Street – Suite 740

Montréal – Québec – H3C 5J9

Tel : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

Luke Residence, villa n°B185_3, Sub
City Yeka, Addis Ababa, Kebele 20/21,

Tel : +251983934191.